



1 rue du 19 mars 1962
28190 COURVILLE SUR EURE
02 07 20 02 83
accueil@sirtom-courville.fr
www.sirtom-courville.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du jeudi 09 Octobre 2025

Délibération 2025-30

Le jeudi neuf octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérent au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente à MANOU, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur MOREAU, Monsieur HAY et Madame Le NOC, vice-Présidents.

Date de la convocation : 03 10 2025

Secrétaire de Séance : Monsieur MOREAU Aurélien

Membres en exercice : 88

Membres ayant pris part au vote : 49

Étaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs PIMENTA, MARAIS, CHALLINE, LE NOC, GARNIER, GUILLEMET, BIGEAULT, DEGLOS, HAY, HUARD, HUBERT, RIOLET, POINTEAU, DALEMAGNE, BUFFETRILLE, SERRE, DANIEL, ZAMPAGLIONE, DESVAUX, CHARDON, REVERSE, TESSIER, VILLEFAILLEAU, DUBOIS, ANDRE, BOUSTIERE, FUKS, MICHEL, MOLLOT, LOYER, SUBLEMONTIER S., SUBLEMONTIER D., PANIER, BRUNEL, GUILLARD, MAIGNE, BOULLAI, LE BLOAS, TREMIER, LUNEAU, DE LACHEISSERIE, BOUQUET, PELOUIN, VERRET, CHARREAU, MOREAU, VIGNERON, GUERIN, de la RAUDIERE

Étaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs TEILLEUX, PARIS, BARTHET, COUDEL, DUCROCQ, MENAGER, BICHON, PESCHEUR, DONCK, LABADIE, MARTIN, GODEAU,

Étaient absents :

Mesdames et Messieurs RENARD, FILLETTE, CLAY, LE DORLOT, VINCENT, LE QUERE, MENANT, DOMMEE, PLESSIS, JAHANDIER, GERARD, ALLAIN, BERTRAND, JOVIGNOT, ROULLEAU, HUET, LEDEZ, BOURGEOIS, LEROY, BESNARD, LABONNE, AUBRY, BAUDRY, RENONCET, GENTY, LEDROIT, BIGEAULT,

Prestations réalisées à titre onéreux – tarifs 2026

Vu l'article L. 5212-19 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du SIRTOM et notamment son article 7,

Le Président expose que le SIRTOM peut être amené à réaliser des prestations qui ne sont pas couvertes par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et qui nécessite, par conséquent, une tarification spécifique.

A ce titre, il est proposé de fixer les tarifs suivants :

✓ Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduels et des déchets ménagers recyclable :

Sur la base de la contribution moyenne d'un foyer du SIRTOM, concernant la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles avec mise à disposition d'un bac roulant.

Forfait annuel par bac mis à disposition	
Bac 180 litres	241 € TTC
Bac 360 litres	482 € TTC
+ de 3 bacs 360 litres	Application des tarifs de la redevance spéciale

✓ Apport en déchèterie pour les usagers facturables (professionnels, particuliers propriétaire d'un bien non soumis à la TEOM...)

type de déchets	tarif 2026 en €/m3
Métaux	Gratuit
encombrants non incinérable	32
encombrants incinérable	27
Gravats	22
Bois	10
Végétaux	10
Cartons	Gratuit
Déchets dangereux	1 €/kg

- ✓ Réédition d'une carte perdue : 20 €
- ✓ Vente de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers :

Sur la base des coûts d'acquisition du SIRTOM :

Désignation de la fourniture	Prix unitaire (€ HT)
Bac 180 L	31.25
Bac 360 L	46.50

- ✓ Vente de composteurs

Sur la base du cout d'acquisition des composteurs par le SIRTOM.

Désignation de la fourniture	Prix unitaire (€ HT)
2 ^e composteur fourni à la même adresse	Au coût réel d'acquisition

La dotation d'un deuxième composteur sera assurée en fonction des stocks avec priorisation pour les primo-dotation.

- ✓ Vente de lombricomposteurs

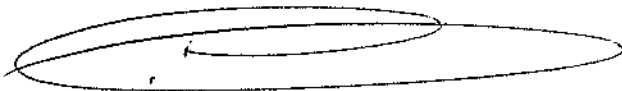
Désignation de la fourniture	Prix de revente
Lombricomposteur	Coût d'acquisition TTC – subvention du SIRTOM

La subvention du SIRTOM correspond au coût d'acquisition réel HT d'un composteur

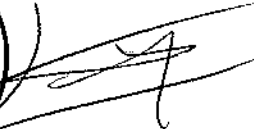
Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs définis ci-dessus applicables pour l'année 2026.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Aurélien MOREAU



Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIRE

13 OCT. 2025

BUREAU COURVILLE
ARRIVÉE

Rendu exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en préfecture Le 13/10/2025
Et de la publication Du 17/10/2025
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

